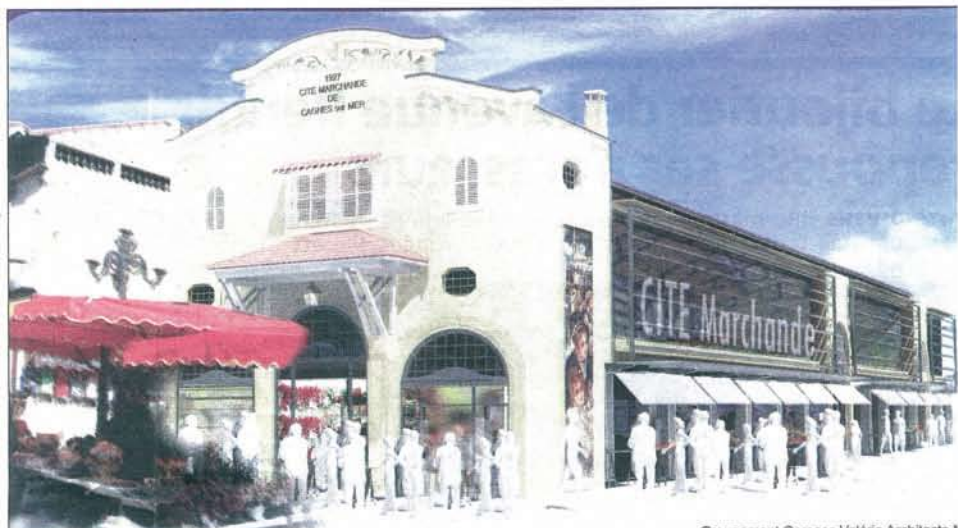




■ commerce

Voici la nouvelle



La nouvelle cité marchande devrait être livrée avant fin 2011.

Après bien des péripéties, le projet de reconstruction de la cité marchande devrait enfin aboutir. Lors de la séance du conseil municipal d'hier, les élus ont validé, à l'unanimité, le choix de la maîtrise d'œuvre. C'est un groupe solidaire qui réunit les cabinets d'architecture de Valérie Carosso et François Brandon, et les entreprises Gefi sud-est/Gefi Ingénierie qui a emporté le marché parmi quatre candidats finalistes sur les trente-trois qui s'étaient présentés au départ. Roger Martin, adjoint au maire

délégué au Développement économique, précise : « C'est le projet qui se rapproche le plus de la cité actuelle tout en présentant des caractéristiques qui respectent au mieux les règles de développement durable. »

Charme d'antan et techniques nouvelles

La façade donnant sur la rue piétonne Giacosa, tout en gardant son charme d'origine – la cité actuelle a été ouverte en 1927 – verra son entrée élargie. Elle sera surtout accessible de plain-pied. Ce dernier

point était une exigence forte du cahier des charges.

Un café avec terrasse occupera l'angle des deux rues piétonnes. Un restaurant sera également installé en mezzanine à l'intérieur de la halle. Dans la rue du marché, les petits producteurs locaux profiteront des auvents de la nouvelle cité marchande. La perspective de ce côté présente une allure très moderne puisque la cité agrandie des locaux occupés actuellement par l'école de judo sera couverte d'une immense verrière bleue de plain-pied. Ce dernier

point était une exigence forte du cahier des charges. Un café avec terrasse occupera l'angle des deux rues piétonnes. Un restaurant sera également installé en mezzanine à l'intérieur de la halle. Dans la rue du marché, les petits producteurs locaux profiteront des auvents de la nouvelle cité marchande. La perspective de ce côté présente une allure très moderne puisque la cité agrandie des locaux occupés actuellement par l'école de judo sera couverte d'une immense verrière bleue de plain-pied. Ce dernier

Destruction d'une structure dangereuse

Si certains nostalgiques regrettent encore cette démolition et cette reconstruction, Roger Martin justifie : « La Ville a

conduit des études techniques des expertises qui ont abouti. La conclusion qu'en l'état, structure métallique ne pouvait résister ni à un tremblement de terre ni à un incendie. La qualification simple sans destruction s'agissait d'une mauvaise solution. La municipalité a donc décidé de détruire et de reconstruire une cité de plain-pied... » L'objectif fixé : ouvrir cet espace à la zone commerciale de la ZAC Saint-Jean, du avant la fin de l'année 2011

R.CHOMI

UNE FACTURE DE PLUS DE 3 MILLIONS D'EUROS

Le budget
Le projet de cette nouvelle cité marchande représente un coût total de 2 620 000 € HT, soit : 3 133 520 € TTC.

Dans le détail
- Déconstruction : 170 000 € HT, soit 203 320 € TTC.
- Fonctionnement de la cité provisoire : 150 000 € HT soit 179 400 € TTC.
- Reconstruction de la cité : 2 300 000 € HT, soit 2 750 800 € TTC.

- Rémunération de la maîtrise d'œuvre : 373 661,98 € TTC.

Les travaux :
- Phase 1 : fonctionnement transitoire (transfert des étaliers et des producteurs locaux) : 8 mois.
- Phase 2 : déconstruction des ouvrages existants : 3 mois.
- Phase 3 : reconstruction de la cité marchande : 15 mois dont un mois de préparation.



Un restaurant sera installé en mezzanine à l'intérieur de la halle.

Les critères pour remporter la maîtrise d'œuvre

- La qualité architecturale et l'insertion dans le site : 25 %.
- Le traitement de l'abaissement au sein de la cité : 25 %.
- La qualité fonctionnelle : 20 %.
- La compréhension du programme : 15 %.
- La qualité environnementale des ouvrages et la marche HQE (haute qualité environnementale) : 15 %.

cité marchande



Pour être requalifiée, la cité marchande actuelle devra être complètement démolie.



Nicole et Michel
La pizza joyeuse

« Je vais garder ma place à l'entrée »

Nicole, sceptique, découvre les plans et les dessins d'architecte de la future cité marchande : « Ils vont garder l'esprit de l'ancienne cité marchande au moins ? Parce qu'on tient beaucoup ! » Ce qui inquiète Michel c'est de savoir s'il conservera sa place à l'entrée de la cité et si stand sera plus grand, comme il en a fait la demande : « Car c'est important pour vendre la socca de se trouver juste devant l'entrée, avant que les clients ne fassent leurs courses. Ensuite si mon stand peut aussi donner sur l'extérieur, alors là c'est le paradis ! Mais vous savez, j'ai tellement attendu, que même maintenant je doute encore. Alors j'attends de voir les machines qui viennent tout casser. Alors là je commencerai à y croire ! »



Fabien
Dodie Fruits

« Il faut faire un parking gratuit »

Fabien fait partie des nouveaux, arrivés depuis peu à la cité marchande. Alors, s'il a moins attendu que les autres, il découvre quand même avec beaucoup d'attention le plan de la future cité. « Franchement, je ne sais pas trop quel dire. C'est vrai que le projet est beau, mais ce qui m'inquiète c'est de savoir si on pourra travailler dans de bonnes conditions. Est-ce qu'il y aura des caves pour stocker les marchandises en sous-sol ? Est-ce qu'il y aura un monte-charge ? Ensuite, il faut aussi penser aux clients. Ils viennent ici faire leurs courses et acceptent de payer un peu plus cher parce qu'on fait de la qualité, il faut donc aussi leur faciliter l'accès en créant un parking gratuit. Pourquoi ils n'en font pas un en dessous ? »

Commerçants et clients face au projet

Hier matin. À voir les sourires qui s'affichent sur le visage des commerçants de la cité marchande, on se dit que la nuit a été bonne suite à l'annonce tant attendue d'une nouvelle cité marchande d'ici 2011 en conseil municipal (voir ci-contre). C'est vrai, nous sommes samedi matin et ce jour-là est synonyme d'affluence au sein à la cité marchande. Mais quand même, il y a en plus comme un air de renouveau qui

flotte au travers de toute cette vénérable halle marchande qui, de l'avis de tous, a bien vécu. Alors, quand les commerçants et leurs clients se penchent plus en avant sur le projet, adopté hier à l'unanimité par le conseil municipal, les langues se délient... et quelques inquiétudes se font quand même jour.

J. BAUDIN



Sylvia Perrin
Présidente de Cité marchande et de l'association des commerçants Cagnes Grand-Centre

« Un nouveau lieu agréable à vivre pour tout le monde »

« Bien sûr que l'on est content. Depuis cela, surtout, c'est que me parait essentiel, c'est que l'on sera de plain-pied, enfin plus d'escaliers à franchir pour les mamans avec les poussettes et les personnes âgées avec leur panier roulé ! Ensuite, ça va être bien isolé et on n'aura plus jamais froid, il devrait y

avoir aussi plus de stands. On devrait être relié aussi à un chalet sur l'ancien stade de la Villette pendant toute la durée des travaux. Après réflexion, je pense que c'est mieux que la place De-Gaulle qui est beaucoup trop petite pour pouvoir nous accueillir tous avec tout notre matériel, les frigos et le reste. »



Patrick et Bouche
Boucherie Normandie viande

« J'espère continuer à travailler durant les travaux »

Comme les autres, Patrick et son épouse sont curieux de savoir dans quelles conditions ils travailleront. « Ah, c'est joli ce qu'ils ont prévu de faire ! Il y a des panneaux solaires, ça veut dire qu'on va enfin avoir chaud ! C'est pas mal aussi de garder l'aspect artisanal de la cité et ce côté un peu feuillu avec des stands sur le côté et où milieu. Le plus dur maintenant, ça va être de tenir durant les travaux. On est inquiet de savoir dans quelles conditions on va travailler sous le chapiteau installé sur le stade de la Villette. En ce qui nous concerne, il nous faut des conditions d'hygiène strictes, comme du carrelage par terre par exemple. J'espère qu'ils tiendront compte de tout cela pour que notre activité puisse continuer durant les travaux. »

« Est-ce qu'elle sera plus grande ? »



Sandy Cliente

« Alors finalement, ils vont faire la façade pour la reconstruire à l'identique ? Alors pourquoi ils rasant tout ? Ah parce que ça coûte moins cher ! Je ne savais pas ! Ce serait bien qu'il en profite aussi pour faire une plus grande halle avec beaucoup plus de choix. Vous savez comme les grandes halles marchandes que l'on trouve en Espagne. Mais au fait, c'est prévu pour quand ? Ah 2011 ? Oh d'ici là... »

« Il était temps que ça arrive... »



Anne Habituelle de la cité à la marchande

« Et les escaliers, ils vont les refaire aussi ? Ah non, ils vont les supprimer de plain-pied, c'est une très bonne idée ! Vous savez, cette cité commerce vraiment à devenir dégueulasse, il était temps de faire quelque chose de propre et de chaud ! Alors je suis ravie, la seule chose que je trouve dommage c'est qu'ils n'en profitent pas pour faire un parking. »

CARNET

NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir les naissances de : Lilian Manchon, Charlie Agnini, William Lainé-Rodriguez de Castro, Marwan Gharbi, Lili Barraki, Adrien Paravisi, Milla Laborieux, Nolwenn Trossat, Kévin Boucetta, Noham Aboualla, Noé Allard, Maïa Seïdner-Filippini, Maxime Gineste, Maitlys Martel, Mathilde Ayyaleen, Brittany Androt, Adélaïde Talavera, Eva Tallarida, Elia Riche, Lauren Augustin, Gregory Chemov, Chaima Rahmouni, Timoté Nourigat, Eva Tallarida, Wael Le Mat, Lauren Augustin, Stélie Ensuque, Elia Riche, Chaima Rahmouni, Gregory Chemov, Elisa Redien-Savina, Timoté Nourigat, Jordan El Montassou, Louana Bertrix, Ophélie Magnenet-Trastour, Aurélien Figari, Lucas Valenbois, Johanna Hafner, Evrad Del Gatto, Mattéo Goris, Chiara Kippolo, Louiza Zeitoun-Suppa, Sandrine Zigiara, Lubin Vieillard Baron, Fabio Capuzzo, Alexis Pave. Nice Matin adresse tous ses vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux-nés ainsi qu'à leurs familles.

« Cinémas de Cagnes/Mer

CINÉMA ESPACE CENTRE (5, avenue de Verdun, 06800 Cagnes-sur-Mer) - Séances vocales : 08.82.01.26 (0.34 €/min).
 Tarif plein et jours fériés : 6,50 €. Séance spéciale : 11,00 €. Le dimanche : 4,70 €. Carte d'abonnement : 152 € (à l'entrée plus la cinémas gratuits), famille ou individuelle, valide : 6 mois (non renouvelable).
 Tarif réduit : 5,50 €, le mercredi pour tout le monde ; tout public à 18,00 € (étudiant sur présentation carte ; du lundi au vendredi pour les moins de 16 ans et plus de 60 ans) ; famille (sur présentation d'un justificatif).
 Cette salle est équipée du son DTS numérique et Dolby digital. Tarif normal - Tarif réduit - Carte d'abonnement acceptée.
Programme du 19 au 25 novembre
 Durée des films : Mensonges d'Etat (2 h 08) ; L'Ennemi public n° 1 (1 h 50) ; High School Musical 2 (1 h 55) ; Sparrow (ciné-club, 1 h 27).
 Mercredi 19 (tarif réduit toute la journée) : L'Ennemi public n° 1 (15,00, 18,15) ; Mensonges d'Etat, 21,00.
 Jeudi 20 : Sparrow (ciné-club), 18,30 ; L'Ennemi public n° 1, 21,00.
 Vendredi 21 : L'Ennemi public n° 1, 21,00 ; Mensonges d'Etat, 21,00.
 Samedi 22 (tarif plein toute la journée) : High School Musical 2, 15,00 ; Mensonges d'Etat, 18,30 ; L'Ennemi public n° 1, 21,00.
 Dimanche 23 : High School Musical 2, 11,00 ; L'Ennemi public n° 1, 15,00 ; High School Musical 2, 18,30 ; Mensonges d'Etat, 21,00.
 Lundi 24 : L'Ennemi public n° 1, 15,00 ; High School Musical 2, 18,30 ; Mensonges d'Etat, 21,00.
 Mardi 25 : L'Ennemi public n° 1, 16,00.